

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

9 et 23/01 : Médiateur numérique
 13/01 : Accol'ecture
 13/01 : Vœux du Maire
 16/01 : Conseil municipal
 16/01 : Rencontre Emploi
 19/01 : Soirée Jeux
 20/01 : AG Comité des fêtes
 27/01 : Club de lecture BD
 3/02 : AG extraordinaire de l'Élan Chevaignéen

Les lieux et heures sont mentionnés dans les articles présents dans le mensuel.

URBANISME ET CADRE DE VIE

DÉCLARATIONS

Ces déclarations de dépôt sont communiquées par la Mairie pour l'information générale des citoyens. Cette communication ne dispense pas les bénéficiaires d'une information de courtoisie du voisinage immédiat, notamment lorsque le projet impacte directement les clôtures ou le bâti existant des riverains. Les pièces des dossiers précités ne sont pas consultables ni communicables avant la prise de décision du Maire. Lorsque le permis est accordé, il est consultable à l'accueil de la Mairie. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date d'affichage sur le terrain.

Dépôt de permis de construire

11/12/23	THARON Bruno et Christelle 35, rue d'Ille et Rance	Maison neuve individuelle
18/12/23	HESTIA VALORISATION 8, rue de la Géminais	Maison neuve individuelle

Dépôt de déclaration préalable


14/12/23	GUIMONT Pierre 12, Impasse du Lieu-Verrier	Carport
----------	---	---------

Attention : l'affichage de l'autorisation de travaux est obligatoire sur le terrain dès son attribution et pendant toute la durée des travaux (Article R 421-39 du Code de l'Urbanisme).

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS

Les Élections Européennes auront lieu le dimanche **9 juin 2024**.
 Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le **3 mai 2024**. Pour ce faire, vous avez la possibilité de vous présenter à l'accueil de la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet via le site service-public.fr.
 Les résidents Européens ont la possibilité de s'inscrire sur les listes complémentaires Européenne et Municipale, les justificatifs à présenter sont les mêmes que pour les résidents français.
 Si vous avez changé d'adresse tout en restant domicilié sur la Commune depuis le mois de juin 2022, il est important de nous en informer, afin que votre nouvelle adresse soit prise en compte et qu'il soit possible de vous faire parvenir votre nouvelle carte d'électeur.
 A compter de cette année et pour les prochains scrutins, les adresses des bureaux de vote sont les suivants :
 Bureau 1 : Salle du Conseil à la Mairie - 7, rue de la Mairie
 Bureau 2 : Salle Guillemets à l'Accolade - 4, rue de la Mairie.



INFORMATIONS MUNICIPALES

CCAS

Vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour évaluer avec vous si des solutions peuvent vous être proposées comme l'épicerie sociale, ou le micro crédit. Nous sommes à votre écoute.
 Contact : 02.99.55.82.17 ou rh.ccas@chevaigne.fr

EMPLOI

Les acteurs de l'insertion et de l'emploi du territoire viennent à votre rencontre :
Mardi 16 janvier de 9h00 à 12h00 dans les locaux de L'Accolade, Mairie et CCAS de Chevaigné - Point Accueil Emploi Betton-Chevaigné - CDAS Saint Aubin d'Aubigné - ACSE 175


- Pour faire connaissance,
- Pour découvrir l'offre de services des différentes structures,
- Pour répondre à vos questions en matière de recherche d'emploi et/ou de formation,
- Pour vous proposer des offres d'emploi.

Pour plus d'informations, contactez le Point Accueil Emploi au 02.99.55.10.10 ou pae@betton.fr

SERVICE CIVIQUE

Avis de recherche d'un service civique pour l'Accolade. Pour une durée de 8 mois à partir du 9 janvier.

Pour plus de renseignements, scannez le QR CODE ou adressez-vous à Céline à l'Accolade.



RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne française âgée de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa Mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.
 Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).
 Le recensement doit être effectué entre la date de leur 16ème anniversaire et les 3 mois suivants.
 Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance)
- Un justificatif de domicile

Une régularisation du recensement est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

SITE


ARTISANS, COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS

Le site internet de la Commune est beaucoup consulté, n'hésitez pas à faire la démarche directement sur le site pour y être référencé :
<https://www.ville-chevaigne.fr/>

ÉTAT CIVIL


Naissances

- Miran GÜNES - Le 29 novembre 2023
- Ménahem MATAS - Le 10 décembre 2023



Décès

- Roger LE MOUÉE - Le 1er décembre 2023
- Jean THÉBAULT - Le 2 décembre 2023



Sandrine Vincent, Maire de Chevaigné
et les élus du Conseil municipal
vous présentent leurs

Meilleurs Vœux pour cette
nouvelle année.

C'est avec plaisir que nous vous convions à
la cérémonie des vœux qui se tiendra

le samedi 13 janvier à 11h00
salle polyvalente

Crédit photographie Hubert Guimont

mairie@chevaigne.fr

À L'ACCOLADE

lacolade@chevaigne.fr ou 06.08.04.71.73



--- ACTE DE NAISSANCE ---
Les "TONTONS BULLEURS"
ont le plaisir de vous annoncer
la naissance d'un Club de lecture BD
le samedi 27 janvier 2024
à 10h30 à la médiathèque.

Venez nombreux découvrir le nouveau-né.

© Loustal



ACCOL'ECTURE

Le rendez-vous lecture de l'Accolade : albums, contes, peut-être chansons ?

Laissez-vous surprendre par nos parents lecteurs et leur choix de lecture. Pour petits et grands !

Samedi 13 janvier à 11h00.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Si vous souhaitez partager un moment convivial autour des jeux de société, nous vous invitons le **vendredi 19 décembre** à partir de 20h00. Vous pouvez apporter les jeux que vous souhaitez faire découvrir aux autres. Contact : chevaignejoue@gmail.com

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Les **mardis 9 et 23 janvier**, un conseiller numérique pourra vous proposer un accompagnement individuel au numérique sur rendez-vous, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Contactez l'Accolade pour connaître les disponibilités et vous inscrire.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes vous invite à son assemblée générale le **samedi 20 janvier à 18h30** à la Salle Polyvalente, route de la Motte. C'est l'occasion de découvrir les actions de l'association pour y participer, de façon ponctuelle ou régulière, selon vos envies et disponibilités.

LES BREIZ-COWBOY 35

Les Breiz-cowboy 35 vous souhaitent une belle et heureuse année 2024.

Notre prochain bal aura lieu le **samedi 2 mars 2024** à partir de 20h00 à la salle polyvalente de Chevaigné.

Venez découvrir notre site : clben.e-monsite.com

À bientôt sur le parquet

ÉLAN CHEVAIGNÉEN

AG extraordinaire suite démission de 3 membres du Bureau. Elle aura lieu salle polyvalente le **3 février 2024 à 19h00**.

DIVERS

FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'espace France Services est là pour vous accompagner. L'espace le plus proche est situé à la mairie de Saint Grégoire. France Services est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous au 02.99.23.19.23 RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services, c'est un service de proximité : c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, la Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques, pour vous donner un premier niveau d'information et vous accompagner dans les démarches en ligne.